



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMATION KITE 2016

Monitorat fédéral de glisses aérotractées sur eau ou kitesurf

Nom :

Prénom :

Adresse

Code Postal Ville

Tél. dom. Tél. travail Mobile

E-mail :

Date de naissance..... Licence FFVL, année en cours, n°

Club :

Situation professionnelle : Salarié

Demandeur d'emploi

Travailleur indépendant

Autre (à préciser)

Souhaite m'inscrire au :

Stage de formation du monitorat fédéral de kitesurf	Prévu du : 27 juin au 8 juillet 2016 À LEUCATE	Participation aux frais pédagogiques 600 €
---	--	---

Date et signature du candidat

Le à

A renvoyer accompagné du chèque d'inscription de **600 €**

Tarifs : **600 €** (=> 1000€ de frais pédagogiques dont une prise en charge de 400€ de subvention nationale)

Vous recevrez les informations relatives à la formation (candidature retenue ou refusée, détails pour organiser votre hébergement, heure et lieux de rendez-vous) - sauf indications contraires - à l'adresse mail indiquée par vos soins.



PIECES A FOURNIR :

- Copie du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option côtière
- Numéro de qualification Leader club et Initiateur power kite
- Attestation de participation à l'Unité Complémentaire Sécurité nautique
- Curriculum vitae :
 - Formation et diplômes, activité actuelle
 - Enseignement sportif (formation, diplômes, qualifications, expérience d'encadrement...)
 - Expérience en tant que Leader club et Initiateur power kite (stage de formation, date de validation, volume de séances encadrées, public, niveau...)
 - Pratique du kitesurf (type de pratique, volume annuel, matériel actuel...)
- Projet d'alternance :
 - Identification de la structure support
 - Evaluation des besoins de cette structure par rapport au projet d'activité qui sera mené dans le cadre de l'alternance
 - Evaluation des moyens
 - Définition du projet dans ses grandes lignes
 - Modalités d'organisation et de suivi
 - Critères d'évaluation
- Chèque d'inscription à l'ordre de la FFVL (encaissé à la fin de la formation)

Pour rappel : place du projet d'alternance dans la formation :

À l'issue du stage de formation du monitorat, vos formateurs évalueront votre capacité à encadrer sur le terrain. S'ils valident les EPMSF vous accédez au statut d'élève moniteur fédéral qui vous permettra de réaliser sous tutorat vos actions prévues dans le cadre du projet d'alternance de votre club support.

AVANT la réalisation des actions prévues dans le projet, une convention de stage devra être signée entre votre président de club, votre tuteur validé par la fédération et vous-même.

Le tuteur doit être un moniteur licencié et assuré en RC encadrant auprès de l'assureur fédéral. Il sera recruté par le club pour ses journées d'encadrement (et de tutorat) auprès du public club identifié dans le projet.

Le compte rendu de la réalisation du projet d'alternance constitue le support d'évaluation d'une des épreuves de l'examen final.